AXA Running Team

Règlement

Buts de la section

Le but principal de notre section est de nous réunir dans et en dehors du milieu de travail pour nous adonner à notre sport favori : la course à pied.

Dans le groupe AXA, nous sommes regroupés en services, départements, etc., suivant les besoins de l'entreprise, les aptitudes de chacun ou le hasard, et sur différents sites.

Nous voulons nous regrouper non plus sur base de critères professionnels, mais d'un hobby commun : courir.

Un autre but est d'initier, d'encadrer et d'encourager d'autres membres du personnel « débutants », désireux de découvrir les bienfaits du jogging, dans une optique bien-être et santé autant que dans un esprit « compétition ».

Qui peut faire partie de la section ?

La section est ouverte aux membres du personnel AXA et assimilés.

Sont considérés comme assimilés, les anciens membres du personnel AXA partis à la retraite ou ayant bénéficié d'un plan de départ.

La section fait partie du Royal Cercle Sportif et d'Agrément d'AXA (RCSAA).

Les anciens membres du personnel restent affiliés tant qu'ils ne demandent pas d'être désaffiliés.

Pour les personnes qui ne sont pas membres du personnel AXA ou assimilés, l'affiliation doit être approuvée par le Comité. Ils seront considérés par AXA comme externe.

Activités de la section

Afin de rencontrer au maximum les intérêts de chacun, nous essayons de diversifier nos activités. Voici les activités qui composent le programme de la section :

- Participation à des courses.

  Cette rubrique comprend notamment les grandes courses populaires comme les 20 Km de Bruxelles, mais aussi :

  - Des courses faisant partie d'un challenge (Brabant wallon, Delhalle, Hainaut, Namur, Flandre...) ;
  - Des joggings et autres courses ;
  - Des trails.
- Participation à des épreuves relais par équipe comme Les Relais Givrés, …

- Participation aux cross organisés dans le cadre de l'Interbanques.

  Informations sur le site https://www.kibsu-ursib-athletics.org/

  Ces cross se déroulent entre le 1er octobre et le 31 mars. Ces courses sont destinées à ceux qui aiment les distances plus courtes et/ou désirent garder leur condition tout au long de la saison hivernale. L'Interbanques organise également un championnat sur piste au mois de juin.

- Organisation d'un cross Interbanques AXA Belgium.

  Nous l'organisons toujours le dernier samedi du mois de janvier au matin du côté du Rouge-Cloître.

- Organisation de 2 épreuves appelées « Les Foulées Estivales » et « Les Foulées Hivernales ».

  L'une se déroule en juin, l'autre vers la mi-décembre.

- Entraînements au départ des sites de travail.

  AXA met à disposition sur certains sites, une infrastructure permettant de se changer et de se doucher. C'est possible actuellement sur le site de Bruxelles -Trône. Rendez-vous dès 12h05 aux vestiaires situés au -2 et départs en groupes selon les personnes présentes. Généralement, nous allons faire le jogging au parc de Bruxelles ou au Cinquantenaire selon le programme.

  Pour plus d'information, veuillez contacter le représentant du site (Voir ici).

- Coaching et plan d'entraînement.

  Organisation d'un Start 2 Run au départ du site Trône au printemps, suivi d'un GOTO 10 km en automne. Différents groupes sont coachés pour des objectifs particuliers.

  Des joggeurs plus expérimentés peuvent à la demande fournir des plans d'entraînement à des joggeurs débutants ou des coureurs confirmés en fonction des objectifs de chacun.

  Renseignez-vous auprès du Comité ou des coaches.

- Voyage annuel.

  Un voyage est, dans la mesure du possible, proposé chaque année.

  Il s'agit en général d'un voyage d'un long week-end dans un pays proche incluant la participation à un marathon ou Trail long et d'autres distances plus courtes.

  Ce voyage est l'occasion de se retrouver toutes et tous dans un autre cadre. Les compagnes et compagnons y sont les bienvenus.

  Une personne centralise l'organisation de l'activité (inscription, réservations, organisation, information par mail).

  Les paiements doivent être versés sur le compte avant une date donnée et dans tous les cas avant l'événement.

  En fonction du budget annuel, le Comité évalue l'intervention possible de la section dans les frais des participants. En cas de limitation de places pour le voyage, le Comité donnera la priorité d'inscription aux membres qui ont aidé à une de nos organisations de l'année précédente (Cross, foulées, Télévie, Relais pour la Vie). Le Comité communiquera la décision prise.

  L'intervention pour le voyage, quant à elle, n'est distribuée qu'aux personnes ayant aidé à une de nos organisations de l'année précédente.

Organisation

Le Comité

Le Comité de base est composé des fonctions ci-après :

- Le Président
- Le Secrétaire
- Le Trésorier

Le Comité étendu comprend, en plus du Comité de base,

- Les Aidants au Comité

Sa composition se trouve sur le site à l'adresse suivante : https://www.art-runningteam.be/membres/?lang=fr

Son rôle est d'organiser, de diriger les activités de la section et de gérer le budget accordé par le Comité central du cercle sportif, en personne prudente et responsable.

Les élections des membres du Comité et du Comité étendu se déroulent tous les 2 ans (années impaires).

Une Assemblée Générale a lieu chaque début d'année. Une convocation par mail ou courrier est expédiée au minimum 15 jours à l'avance pour prévenir de cette dernière.

Cette convocation comprend un Ordre du Jour.

Tout membre qui le souhaite peut demander qu'un ou plusieurs sujets soient discutés lors de l'Assemblée Générale, pour autant qu'il ait adressé par écrit, ou par mail, les sujets de discussion au Comité dans un délai de trois semaines minimum avant l'Assemblée Générale. Le Comité examine la requête et décide d'inscrire ou non le sujet demandé à l'Ordre du jour. Tout refus éventuel sera dûment justifié au demandeur par le Comité.

Les collaborateurs du Comité

Le Comité se fait aider pour différentes tâches par d'autres membres de la section.

- Responsables Cross : Jean-Marie Janssens et Francis Laenens représentent la section auprès de l'URSIB et sont responsables de l'organisation du Cross AXA.
- Responsable Foulées : Pierre Montero coordonne l'organisation des Foulées AXA.
- Responsable Relais pour la Vie : Rachel Coudray.
- Responsables Communication : Stephan Van Driessche, Jean-François Mourmaux et Michèle Lecocq.
- Responsables Site Web : Pierre Montero et Olivier Bosschem.
- Responsables Organisation Voyages : Jean-François Mourmaux, Roger Verelst et Sophie Laventurier.
- Accueil des nouveaux : Jessica Van Damme, Olivier Gausset et Sofie Cortvriendt.
- Responsables Traduction : Sofie Cortvriendt, Alain Gilain et Stephan Van Driessche se sont proposés pour traduire les communications et documents de la section.
- Représentants au niveau des sites :
    - Bruxelles Trône : Pierre Montero et Marguerite Farnier.
    - Anvers : Peter Van Loock.
- Les coaches : Olivier Gausset, Yves Delvaux et Pierre Montero.
- Le comité des fêtes : Catherine Dussen-Marchal et Rachel Coudray.

Le site web

Depuis 2005, la section possède son site web : https://art-runningteam.be/

Vous pourrez y trouver le programme des courses, le détail des courses et parfois un lien vers le site officiel de la course, les résultats des courses, des commentaires, les documents officiels et un formulaire pour s'affilier à la section.

Une fois connecté via un mot de passe, cela vous permet de consulter les coordonnées de tous les membres, d'encoder des courses, d'indiquer vos participations aux courses, de mettre des commentaires sur les courses et également d'encoder vos résultats.

Ces pages ne sont donc consultables que par les membres de la section.

Pour s'inscrire, le nouveau membre devra compléter le formulaire d'affiliation en ligne sur notre site : https://www.art-runningteam.be/form_inscr.php.

Le nouvel inscrit se verra créer son profil et recevra un mail de confirmation.

Il devra suivre la procédure " Mot de passe oublié ? " pour se créer un nouveau mot de passe et ainsi avoir accès à toutes les pages de notre site.

Le calendrier

Le calendrier annuel reprend toutes les infos des courses auxquelles nous participons/voulons participer.

Il est construit par tous les membres d'ART (AXA Running Team) via le lien suivant : https ://www.art-runningteam.be/calendrier/?chal=*&annee=2023&trail=*&mtn=D&lang=fr

Ajouter une course :

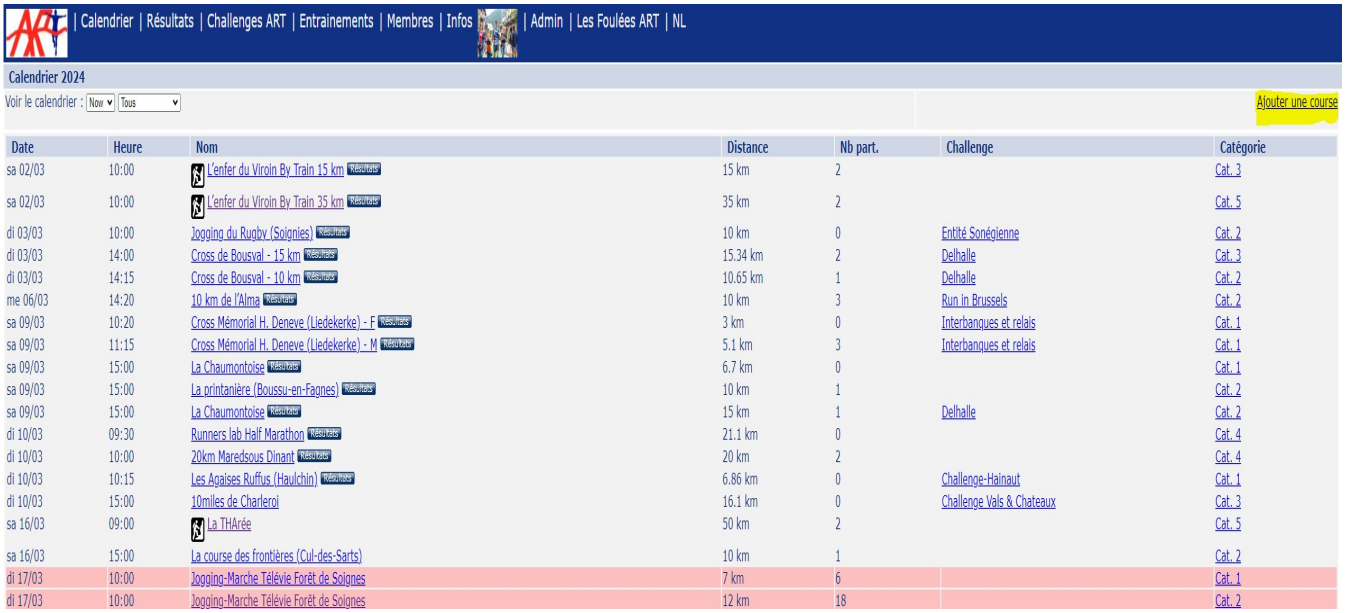

Date	Heure	Nom	Distance	Nb part.	Challenge	Catégorie
sa 02/03	10:00	L'enfer du Viroin By Train 15 km Résultats	15 km	2		Cat. 3
sa 02/03	10:00	L'enfer du Viroin By Train 35 km Résultats	35 km	2		Cat. 5
di 03/03	10:00	Jogging du Rugby (Soignies) Résultats	10 km	0	Entité Sonégienne	Cat. 2
di 03/03	14:00	Cross de Bousval - 15 km Résultats	15.34 km	2	Delhalle	Cat. 3
di 03/03	14:15	Cross de Bousval - 10 km Résultats	10.65 km	1	Delhalle	Cat. 2
me 06/03	14:20	10 km de l'Alma Résultats	10 km	3	Run in Brussels	Cat. 2
sa 09/03	10:20	Cross Mémorial H. Deneve (Liedekerke) - F Résultats	3 km	0	Interbanques et relais	Cat. 1
sa 09/03	11:15	Cross Mémorial H. Deneve (Liedekerke) - M Résultats	5.1 km	3	Interbanques et relais	Cat. 1
sa 09/03	15:00	La Chaumontoise Résultats	6.7 km	0		Cat. 1
sa 09/03	15:00	La printanière (Boussu-en-Fagnes) Résultats	10 km	1		Cat. 2
sa 09/03	15:00	La Chaumontoise Résultats	15 km	1	Delhalle	Cat. 2
di 10/03	09:30	Runners lab Half Marathon Résultats	21.1 km	0		Cat. 4
di 10/03	10:00	20km Maredsous Dinant Résultats	20 km	2		Cat. 4
di 10/03	10:15	Les Agaises Ruffus (Haulchin) Résultats	6.86 km	0	Challenge-Hainaut	Cat. 1
di 10/03	15:00	10miles de Charleroi	16.1 km	0	Challenge Vals & Chateaux	Cat. 3
sa 16/03	09:00	La THArée	50 km	2		Cat. 5
sa 16/03	15:00	La course des frontières (Cul-des-Sarts)	10 km	1		Cat. 2
di 17/03	10:00	Jogging-Marche Télévie Forêt de Soignes	7 km	6		Cat. 1
di 17/03	10:00	Jogging-Marche Télévie Forêt de Soignes	12 km	18		Cat. 2

Le Comité se charge d'encoder les Cross, Courses Relais et Aides à nos organisations.

Il est demandé de signaler une future participation dans le calendrier du site, ceci afin d'inciter et d'informer les membres de notre présence sur des courses futures.

Les inscriptions aux courses

Le Comité se charge de la préinscription et du paiement de certaines courses Relais (ex : Relais Givrés et les courses du voyage annuel organisé par le Comité et les responsables voyage ART) figurant au calendrier annuel de la section. A cette fin, un mail est envoyé à tous les membres quelques semaines avant la course, il suffit d'y répondre avant la date indiquée si vous désirez y être inscrit.

Le Comité ou les responsables du voyage se chargera alors de procéder aux inscriptions et au paiement global.

Attention : Pour les autres courses, chacun se charge de s'inscrire personnellement auprès des organisateurs.

Les résultats

Les résultats des courses sont publiés sur le site web de la section.

Les membres doivent introduire leurs résultats. Le Comité n'introduit que les résultats des Cross, Courses Relais et Aides à nos organisations.

La mise à jour de vos résultats devrait intervenir le plus vite possible car elle entretient un suspens et une émulation entre nous pour les challenges ART.

Deux challenges permettent de féliciter les membres de la section :

- Le Challenge de la régularité (challenge mixte) récompense le membre ayant participé au plus grand nombre d'épreuves du calendrier. En cas d'égalité, c'est le plus grand nombre de kilomètres parcourus qui départagera les ex aequo, si une nouvelle égalité existe, c'est le plus âgé qui l'emportera.
- Le Challenge Super Runner récompense les coureurs et coureuses ayant réalisé les meilleures performances dans toutes les catégories existantes (cat0 : cross et Relais, cat1 : < 10 km, cat2 : [10 à 15 km[, cat3 : [15 à 20 km[, cat4 : [20 à 25 km[, cat5 : >= 25 km).

Le classement reprend ainsi les deux meilleures performances dans chaque catégorie en multipliant la position d'arrivée par 100 et en divisant ce résultat par le nombre de participants des courses concernées.

L'aide aux différentes organisations est également prise en compte, celui qui a participé à deux manifestations ou plus verra son score diminué de 300 pts, une manifestation =150 pts. Des bonus sont également octroyés pour des participations à des courses réunissant au moins 15 membres de la section. C'est donc le coureur et la coureuse qui comptabilise le moins de points à la fin de la saison qui remporte le challenge.

Voici le nouveau calcul des points Bonus pour le challenge du Super Runner.

Le but : Essayer de regrouper les coureurs ART sur une même course. Plus on est réuni, plus le Bonus sera important.

Visibilité : Dès que 5 coureurs auront indiqué qu'ils participent à une course, celle-ci sera surlignée sur la page calendrier. Cette course sera reprise dans le Runninfo dans une nouvelle rubrique « Courses et activités regroupement ».

Le calcul se fera sur toutes les distances d'une même course.

Le calcul : Le Bonus sera calculé à partir de 5 coureurs. Chaque coureur rapportera 1 point.

Le maximum de points sera de 20 points. Au-delà, il n'y aura pas de point supplémentaire.

Le calcul se fera automatiquement sur base des résultats encodés. Il est donc important d'encoder vos résultats mais aussi de motiver les autres coureurs à introduire les leurs.

Les points récoltés seront déduits du forfait de base de 250 points.

Pour rappel, vous avez 30 jours pour encoder vos résultats.

Exemple : Les Foulées Joyeuses ont regroupé 17 coureurs ART. 10 coureurs sur le 10km et 7 coureurs sur le 5km. Les résultats ont été introduits par 13 coureurs.

Mon forfait de 250 points va être diminué de 13 points et donc passer à 237 points.

Les classements des challenges sont automatiquement mis à jour au fur et à mesure des ajouts des résultats. Toutes les courses du calendrier sont comptabilisées pour ces deux challenges.

Les résultats sont proclamés lors de l'Assemblée Générale.

Depuis 2016, un prix du « Mérite Sportif » est remis à une Femme et à un Homme de la section sur base des propositions que le Comité a reçu des membres. En fonction de ces propositions, le Comité décide et choisit les 2 lauréats ou soumet la liste à un vote lors de l'AG. Un membre ne peut pas recevoir le « Mérite Sportif » 2 années de suite.

Le remboursement des frais d'inscription aux courses

Les frais de participation aux courses du calendrier sont remboursés pour les membres du personnel AXA ou assimilés à la date des courses courues.

Les courses de l'année en cours ne seront remboursées qu'aux membres qui ont aidé à une de nos organisations lors de l'année qui précède. Pour les nouveaux inscrits de l'année, une exception est prévue lors de cette année. Ils bénéficient directement des remboursements à partir de la date de leur engagement et ceci jusqu'à la fin de l'année.

Ne sont pas remboursées les participations à d'autres épreuves que la course à pied (Triathlon, Duathlon, Crazy Jog, Strongmanrun, ColorRun…).

Le remboursement des courses est limité au montant des pré-inscriptions hors frais de paiement.

Il ne doit pas dépasser la somme de 1 euro par Km de course avec un maximum de 80 euros par course (alignement sur le coût du Marathon de Bruxelles) et un plafond annuel de 250 euros par personne.

Les demandes de remboursement se font auprès du Trésorier en lui envoyant le document dûment complété (disponible sur le site web de la section : https://www.art-runningteam.be/documents/Demande_Remboursement_Prenom_Nom_20xx_1.xls : Demande de remboursement).

Les droits d'inscriptions à certains Challenges (Delhalle) et/ou frais de dossard (Brabant Wallon) sont remboursables en fin d'année, à condition d'être classé dans ce(s) challenge(s) et d'en faire la demande. Les demandes de remboursement sont prévues par semestre.

Calendrier des demandes de remboursement (à respecter !) :

- Pour le premier semestre (de début janvier à fin juin), document à envoyer avant fin août (délai allongé pour profiter pleinement des vacances)
- Pour le 2ème semestre (de début juillet jusqu'à fin décembre), document à envoyer au maximum pour le 12 janvier (délai raccourci pour pouvoir clôturer et approuver les comptes avant l'Assemblée Générale)

Remboursement repas Golden Spike

ART intervient dans les frais de repas de la soirée du Golden Spike selon le nombre de participations aux cross de la saison (pour les employés AXA et assimilés) selon la règle ci-dessous :

Lauréat avec 8 participations aux cross : 40 € (montant complet de l'inscription hors boisson)

- 5 à 7 participations : 30 €
- 3 à 4 participations : 20 €
- 1 à 2 participation(s) : 10 €
- 0 participation : 0 €

Equipements

Chaque membre se doit de porter une tenue AXA lorsqu'il participe à une épreuve pour l'ART et s'inscrire à la course sous la dénomination **AXA TEAM** ! Un simple T-Shirt AXA est suffisant.

Le nouveau membre qui aura réalisé 3 courses du calendrier pour l'ART recevra un T-Shirt AXA en fonction du stock.

Ceux qui ont accompli un certain nombre de courses/participations (aides aux Foulées, aux Relais pour la Vie, au Jogging du Télévie et aux cross) recevront en récompense un cadeau (généralement un bon d'achat) dont la valeur sera évaluée chaque année par le Comité en fonction du budget.

Assurance

Tous les membres doivent prendre les mesures nécessaires pour se couvrir en cas d'accident.

Le budget

Le budget de la section est défini et proposé par le Trésorier à la Direction AXA entre octobre et janvier. Il couvre la saison d'octobre à septembre.

Il est calculé sur base de la liste des membres du personnel AXA et assimilés.

Finances

Les frais encourus par un membre doivent avoir été décidés/approuvés avant l'achat par le Comité de la section ou être liés à des activités décidées par ce même Comité. Le Trésorier ne rembourse que sur base de justificatifs/notes de frais.

Les comptes sont contrôlés annuellement par deux vérificateurs (élus pour une durée de 2 ans en même temps que le Comité et le Comité étendu) et soumis à approbation en Assemblée Générale. Les dépenses et recettes sont classées dans des groupes permettant une vision d'ensemble.

Une personne (le Président) est désignée en tant que backup. Il permettra le bon déroulement des activités et ce, uniquement en cas d'indisponibilité du Trésorier et avec l'accord ou à la demande de celui-ci.

Adaptations du règlement

Les adaptations au présent règlement doivent être proposées et acceptées lors d'une réunion du Comité étendu. Les modifications acceptées lors de la réunion de ce Comité étendu seront directement d'application.

Le document sera mis à jour dès que possible.